

Ingold François, de Weck Antoinette

Utilisation des équipements numériques dans les espaces communs scolaires : étude d'impact et propositions pour renforcer le lien social

Cosignataires : 25

Réception au SGC : 23.05.25

Transmission au CE : *23.05.25

Dépôt

Par postulat déposé, les auteurs et cosignataires demandent au Conseil d'Etat de réaliser une étude sur l'utilisation des équipements numériques personnels des élèves dans les cours d'école et les espaces communs (tels que les réfectoires, mensa ou corridors) du Canton de Fribourg, d'envisager l'introduction d'une forte recommandation visant à limiter leur usage dans ces espaces et de proposer des mesures concrètes pour renforcer le lien social entre élèves plutôt que l'utilisation de numérique.

Développement

L'usage des équipements numériques personnels, tels que les téléphones portables et les tablettes, est en constante augmentation chez les enfants et les adolescents en Suisse. Selon l'étude MIKE 2021 de la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW), environ 99 % des jeunes de 12 à 13 ans possèdent un smartphone et une majorité l'utilise quotidiennement. Cette utilisation s'observe également chez les plus jeunes, même sous les préaux des écoles primaires.

Si ces outils peuvent présenter des avantages pédagogiques certains, leur utilisation addictive dans les espaces communs des écoles, tels que les cours de récréation et les réfectoires, soulève de sérieuses questions. Ces lieux sont essentiels au développement des compétences sociales, à l'activité physique et au bien-être général des élèves. Une utilisation excessive des écrans dans ces contextes peut nuire à la qualité des interactions humaines et à l'apprentissage socio-émotionnel, comme le souligne le rapport de l'UNESCO *Technology in Education : A Tool on Whose Terms ?* (2023).

De plus, des études telles que celle de Twenge et Campbell (2018) indiquent que la limitation de l'usage des téléphones mobiles chez les adolescents est corrélée à une meilleure santé mentale et à une plus grande implication sociale.

Demande

Les auteurs et cosignataires ont l'honneur de demander au Conseil d'Etat :

1. de réaliser une étude sur l'utilisation des équipements numériques personnels par les élèves dans les cours d'école et les espaces communs des cycles 1-2-3 et le secondaire 2, afin d'évaluer les pratiques actuelles et leurs impacts sur la santé, la socialisation et l'inclusion ;
2. d'envisager l'introduction d'une forte limitation, voire d'une interdiction, de l'usage de ces équipements dans les espaces communs des écoles des cycles 1-2-3, ainsi qu'au secondaire 2 et dans les écoles professionnelles, afin de favoriser une déconnexion salutaire et de limiter les risques liés à la surexposition aux écrans, au cyberharcèlement et à l'isolement social ;

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

3. de proposer des mesures fortes pour encourager et soutenir les écoles dans le développement d'options concrètes favorisant le lien social entre les élèves durant les temps hors enseignement, telles que des projets participatifs d'aménagement des cours d'école et des espaces communs pour l'activité physique, des animations socio-éducatives ou le renforcement du rôle des médiateurs et médiatrices dans les établissements.

Si une étude a déjà été menée dans le Canton de Fribourg, qui révèle une utilisation problématique des équipements numériques par les élèves ou un besoin réel du milieu scolaire, le Conseil d'Etat peut proposer un fractionnement pour directement mettre en œuvre les points 2 et 3 du présent postulat.

Références :

- > UNESCO (2023). *Technology in Education: A Tool on Whose Terms?* Global Education Monitoring Report 2023. <https://unesdoc.unesco.org>
 - > Twenge, J. M., & Campbell, W. K. (2018). *Associations Between Screen Time and Lower Psychological Well-Being Among Children and Adolescents: Evidence from a Population-Based Study*. *Preventive Medicine Reports*, 12, 271–283. <https://doi.org/10.1016/j.pmedr.2018.10.003>
-